Être membre de la FFCAM, c'est partager un plaisir, échanger sur ses pratiques...c'est aussi bénéficier de nombreux avantages:

- des stages et activités durant toute l'année
- une assurance performante adaptée aux activités de montagne
- l'accès aux stages de Montagnes de la Terre*
- 50% de réduction dans les refuges gérés par la FFCAM
- des prix réduits dans tous les chalets de montagne gérés par la FFCAM
- la réception gratuite du journal fédéral Montagnes Infos
- l'abonnement à tarif réduit à la revue La Montagne & Alpinisme

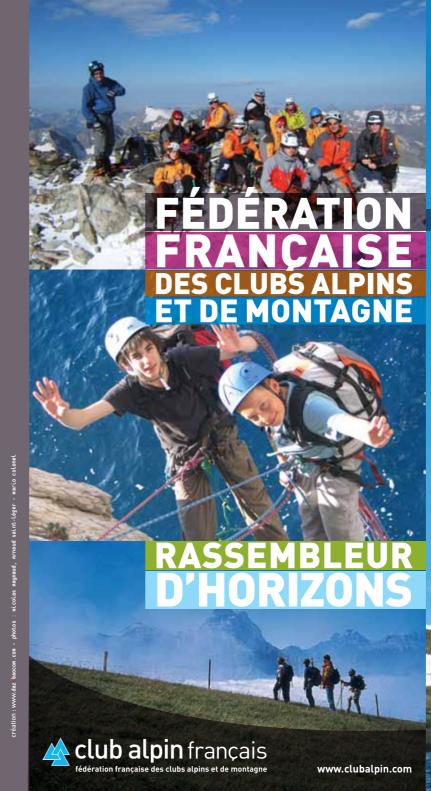
*Montagnes de la Terre est un service FFCAM qui propose des stages et séjours encadrés par des guides de haute montagne. Retrouvez toutes les informations sur www.montagnesdelaterre.com



24 avenue de Laumière 75019 PARIS Tél : 01 53 72 87 00 Fax : 01 42 03 55 60

www.clubalpin.com

Cachet de votre club



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

UNE ÉTHIQUE, DES ACTIVITÉS

La Fédération française des clubs alpins et de montagne regroupe plus de 320 clubs répartis dans la France entière et au Maroc, animés par plus de 5300 bénévoles. Elle compte 88 000 adhérents.

La FFCAM aujourd'hui

- FAVORISE et développe la pratique de toutes les activités de nature liées à la montagne
- GÈRE et assure l'entretien de 127 refuges, chalets et centres de montagne
- PRÉSERVE et valorise le milieu montagnard
- EXPLORE les dimensions culturelle et scientifique de la montagne





Imprimé en France sur un papier issu de forêts gérées durablement.

ACTIVITÉS DE LA DÉCOUVERTE À L'AUTONOMIE

Multiactivités...

Alpinisme, escalade, randonnée, ski sous toutes ses formes (ski de randonnée, ski de fond, ski alpin, etc.), raquette, descente de canyon, spéléologie, parapente, vélo de montagne...
La FFCAM permet la pratique de toutes les activités de nature liées à la montagne, encadrées dans une ambiance conviviale par des personnes qualifiées.

Formation...

La FFCAM attache une importance primordiale à la formation des cadres mais aussi à celle des pratiquants : l'accès à l'autonomie technique et l'apprentissage d'un comportement responsable figurent parmi les priorités de la fédération.

Jeunes...

Des écoles d'escalade, de ski et d'aventure sont proposées aux jeunes, dont des livrets de formation spécifiques accompagnent la progression. Certaines écoles ont acquis un label Fédéral.

L'action fédérale s'appuie notamment sur les meilleurs jeunes pratiquants pour la mise en place de filières (groupes espoirs, promotions, excellence) en escalade, alpinisme et ski-alpinisme. La fédération délivre des agréments pour les expéditions et attribue une bourse alpinisme aventure en coopération avec ses partenaires.

HÉBERGEMENT UN PATRIMOINE AU SERVICE DU PRATIQUANT...

Refuges et chalets...

127 refuges et chalets répartis dans tous les massifs français... La FFCAM gère et assure l'entretien de bâtiments qui constituent une base incomparable de découverte de la nature et de toutes les pratiques montagnardes.

Chalets de montagne...

Depuis 2005, la FFCAM est dotée de structures d'accueil dédiées spécialement à la pratique et à l'apprentissage de la montagne. Elle dispose d'un chalet national de montagne situé à Pelvoux (Hautes-Alpes) et d'un réseau de chalets régionaux d'activités : la Bérarde (Isère), le Tour (Haute-Savoie), les Tuffes (Jura), la Grange de Holle (Hautes-Pyrénées), la Maline (Alpes de Haute-Provence), le Sancy (Puy-de-Dôme), les Trois Fours (Vosges).

SCIENCES & CULTURE LA MONTAGNE EN MOTS...

Les dimensions culturelle et scientifique constituent un axe fort de la FFCAM, qui se concrétise à travers de nombreuses publications.

La Montagne & Alpinisme

Première revue française consacrée à la montagne, diffusée chaque trimestre à plus de 16 000 abonnés, elle aborde toutes les facettes de la montagne, sportive, mais aussi culturelle, économique, environnementale ou sociétale...

Montagnes Infos

Le journal de la FFCAM, adressé gratuitement à tous les adhérents...

ENVIRONNEMENT PRÉSERVER LA MONTAGNE...

Une action permanente...

La FFCAM protège le milieu montagnard depuis toujours. Dotée en 1976 d'une commission nationale de protection de la montagne, elle émet des propositions et agit dans les domaines de l'environnement mais aussi de l'aménagement du territoire dans les régions de montagne. Les grandes orientations et l'éthique de la FFCAM figurent dans « La charte montagne ».